



Fédération syndicale unitaire
Section départementale de la Somme
9 rue Dupuis 80000 AMIENS
fsu80@fsu.fr – 06.70.36.19.22

Guillaume Ancelet
Co-Secrétaire départemental

Amiens, le 7 Septembre 2022

A Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Somme

Objet : Difficultés financières des AESH suite au retard de versement des paies.

Monsieur,

Fin août les Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap dont la gestion des paies dépend du Lycée Thuillier n'ont pas perçu leur salaire en temps voulu.

Au-delà des difficultés à gérer les dépenses quotidiennes avec le retard de salaire, certaines nous ont fait part de difficultés avec leur banque et de découvert leur occasionnant des frais supplémentaires.

Au regard du caractère exceptionnel de la situation, nous souhaiterions que vos services puissent accompagner et aider ces personnels victimes d'un défaut de paiement. Elles ne doivent pas subir une double peine.

Ainsi, un courrier type de vos services présentant aux organismes bancaires les excuses pour la gêne occasionnée et l'annulation des frais bancaires serait le bienvenu. En cas de refus, nous souhaiterions que la DSDEN puisse prendre en charge les frais bancaires des AESH inhérents à l'incident. Un message en direction des personnels concernés pour les guider dans les démarches à suivre pourrait leur permettre de les rassurer. Merci pour elles et eux.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre considération distinguée.

Guillaume Ancelet
Pour le secrétariat départemental FSU,